



## Bilan de la collecte 2016

(Calculé à partir des données des 8 premiers mois de l'année)

En 2016, chaque habitant des 39 communes du SMIEEOM Val de Cher a jeté en moyenne :



**223,3 kg \***  
d'Ordures Ménagères  
(non recyclées,  
incinérées)  
(225,7 kg en 2015)



**17,2 kg** d'Emballages  
(bouteilles en  
plastiques,  
cartonnettes,  
conserves..., recyclés)  
(16,6 kg en 2015)



**22,9 kg** de Papier  
(recyclé)  
(23,2 kg en 2015)



**41,4 kg** de  
Verre  
(recyclé)  
(40 kg en  
2015)



Mémo-tri disponible  
en mairie

\* Moyenne nationale : 316 kg d'ordures ménagères par an et par habitant



Et en déchèterie, **257 kg** de carton, végétaux, produits dangereux, appareils électriques....

(248,75 kg en 2015)

Le guide déchèterie, avec les horaires, est disponible sur place, demandez-le au gardien !

Vous avez contribué à ce que davantage de déchets soient recyclés, mais attention à ne trier que ce qui est recyclable. Tous les plastiques ne sont pas recyclables. Seuls les bouteilles et flacons le sont (dans les conditions techniques du moment). Cela signifie qu'il faut continuer à jeter dans le bac gris les pots (de yaourts, crème fraîche...), barquettes, sacs et films en plastiques.



Et surtout, merci de ne **jamais** jeter dans les conteneurs de tri des **objets piquants ou coupants**, des **produits dangereux...** Récemment, deux accidents ont eu lieu au centre de tri VEOLIA de Mur de Sologne à cause de seringues. Si vous suivez un traitement en automédication, rappez vos aiguilles en pharmacie dans des boîtes jaunes fournies par le pharmacien.



ce

quelqu'un pour les y déposer... Les agents de votre commune autant que les agents du SMIEEOM n'ont pas à supporter ce genre d'attitude ni à ramasser les déchets de ceux qui n'assument pas leurs responsabilités. **Merci à tous pour votre compréhension, votre patience et votre sens civique.**



## **Trier, recycler, pour des résultats très concrets**



Chacune de vos participations au tri des déchets a une conséquence directe sur les économies d'énergie, d'eau ou de matières premières.



### **Des matières premières préservées**

Le recyclage des déchets que vous avez triés l'année dernière a permis d'économiser des matières premières et de l'énergie :

1 874 tonnes de bois

225 tonnes de minerai de fer

1 338 tonnes de sable

106 tonnes de pétrole brut.

et 41 tonnes de gaz naturel.

et 18 578 MWh d'énergie (soit la consommation moyenne annuelle de 1803 personnes à leur domicile)

et 64 804 m<sup>3</sup> d'eau (soit la consommation moyenne annuelle de 1178 personnes)

### **Moins de CO<sub>2</sub> rejeté**

Il a aussi évité le rejet de 1 608 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (émission annuelle domestique de 957 habitants).

### **Pour fabriquer des objets de notre quotidien**

Et de nombreux objets du quotidien ont été fabriqués à partir de matière première recyclée, comme par exemple :

95 338 couettes (1 kg de fibres par couette) ou 238 344 pulls polaires (de 400 g).

et 3 497 poubelles de 120 L ou 384 km de tuyaux.

et 850 575 boîtes à chaussures

et 1 571 800 paquets de mouchoirs

et 2 244 chariots de supermarché ou 168 voitures (constituées à 75% d'acier)

et 1 406 vélos ou 2 813 trottinettes

et 4 354 867 nouvelles bouteilles de 75 cl en verre.

*(données calculées avec le logiciel E-tonnes d'Eco Emballages)*